



15ème législature

Question N° : 45610	De Mme Myriane Houplain (Non inscrit - Pas-de-Calais)	Question écrite
Ministère interrogé > Santé et prévention		Ministère attributaire > Santé et prévention
Rubrique >décorations, insignes et emblèmes	Tête d'analyse >Médaille de l'engagement face aux épidémies	Analyse > Médaille de l'engagement face aux épidémies.
Question publiée au JO le : 07/06/2022 Question retirée le : 21/06/2022 (fin de mandat)		

Texte de la question

Mme Myriane Houplain attire l'attention de Mme la ministre de la santé et de la prévention sur la médaille de l'engagement face aux épidémies. Cette médaille a été réactivée en mai 2020 afin de récompenser les soignants particulièrement exposés lors de la première vague de covid-19. Praticiens hospitaliers ou libéraux, tous ont été en première ligne pour faire face à la gestion de cette pandémie qui s'est poursuivie pendant de nombreux mois. À la fatigue physique s'est souvent ajoutée une pression psychologique particulièrement éprouvante, notamment dans un contexte de fragilisation toujours croissante de l'hôpital public. Un projet de réactualisation de cette médaille avait été évoqué dès l'été 2020 mais, à ce jour, aucune concrétisation n'a été opérée. Cette reconnaissance honorifique n'a pas vocation à se substituer à la nécessaire revalorisation des conditions d'activité de nombreuses branches de professionnels de santé mais elle doit avoir pour objectif de distinguer de nombreux anonymes qui ont œuvré sans compter leurs efforts dans cette crise sanitaire, dont les effets se font toujours sentir. En conséquence, elle lui demande de bien vouloir lui indiquer si ce projet de réactualisation de cette médaille pourra très prochainement voir le jour.